



# ASSISTANT·E DE SERVICE SOCIAL

Diplôme d'État Assistant de service social - Niveau 6 - Bac +3 - Grade Licence

Nom du certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Date d'enregistrement de la certification : 01/09/2023 - Code RNCP : 37675 / Code NSF : 332 : travail social

## CHOISIR LE MÉTIER

### Objectifs métier

Travailleur social, il instaure une relation d'aide qui favorise la participation, l'autonomie et l'émancipation des familles et des personnes concernées dans une démarche d'accompagnement social individuel ou collectif à visée préventive et inclusive.

### Objectifs de la formation :

Développer des compétences dans :

- la méthodologie d'intervention sociale individuelle et collective
- l'expertise en matière de politiques sociales et de lutte contre les exclusions et les discriminations
- la participation et mobilisation des personnes accompagnées
- la conception et conduite de projets
- l'accompagnements social
- la communication professionnelle
- le travail en équipe
- les dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

La formation repose sur l'apprentissage de connaissances dans le champ des sciences sociales, en droit, l'initiation à la recherche ainsi qu'en méthodologie d'intervention sociale et d'évaluation. Elle est l'espace de construction d'une posture réflexive, d'un positionnement et d'une identité professionnels.

Le diplôme d'assistant de service social est une qualification de niveau 6.

### Débouchés

Assistant de service social en polyvalence de secteur, dans le champ de la protection de l'enfance, de la dépendance, de la prévention et de l'insertion, de la demande d'asile, la protection judiciaire de la jeunesse, de la psychiatrie, des addictions, de la gériatrie en secteur hospitalier ou au sein de l'éducation nationale.

### Suites de parcours

CAFERUIS, DEIS (sous réserve de répondre aux critères d'entrée en formation), MASTER...

## SE FORMER

### Durée de la formation

La formation se déroule sur 3 ans.

Elle comprend 1517h de formation théorique et 1925h de formation pratique (stage). Des allègements de formation théorique et/ou pratique sont possibles selon d'une part la qualification et l'expérience professionnelle acquise dans le secteur, et d'autre part, le cursus universitaire.

Elle peut être réalisée en voie directe ou par apprentissage avec possibilité de parcours individualisé.

### Modalités de la formation

La formation se répartit en 4 blocs de compétences déclinés en unités d'enseignement (UE) composées d'unités de formation (UF).

Celles-ci parcourent un ou plusieurs semestres de la formation. Elles permettent l'acquisition de compétences spécifiques, nécessaires à l'exercice du métier d'assistant de service social.

Ce sont ces compétences qui seront évaluées tout au long du parcours de formation à travers des épreuve de contrôle continu et une épreuve conclusive permettant l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) et de crédits européens (ECTS).

### International

Des fenêtres de mobilité organisées dans les parcours de formation pour vivre une expérience européenne ou internationale (ERASMUS+, ...)

**Textes de référence** (Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social):

- Référentiel professionnel
- Référentiel de formation
- Référentiel d'évaluation

**Taux de réussite : 100%**



## Modalités pratiques

- En présentiel et distanciel
- Modalités pédagogiques : cours magistral, travaux en petits groupes, mise en situation, conférence...
- Modalités d'évaluation : devoir sur table, dossier, restitution orale, soutenance....
- Horaires de formation : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17H00
- Effectifs maxi : 40 places en promotion voie directe ou possibilité par voie d'apprentissage
- Lieu de déroulement : Site Schlumberger - 4 rue Schlumberger - et Site Kennedy, 22 av Kennedy - 68200 Mulhouse
- Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.
- La formation peut être suivie et validée par bloc de compétences, indépendamment les uns des autres.

Contenu de la formation	Volume horaire
<b>BLOC 1 : concevoir et conduire un accompagnement social global favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie</b> Modalité d'évaluation : contrôle continu et épreuve conclusive	504h
<b>BLOC 2 : favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation</b> Modalité d'évaluation : contrôle continu	504h
<b>BLOC 3 : s'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale</b> Modalité d'évaluation : contrôle continu	252h
<b>BLOC 4 : s'inscrire dans un contexte professionnel du travail social</b> Modalité d'évaluation : contrôle continu	245h

## ENTRER EN FORMATION

### Admission

L'entrée en formation est conditionnée par une sélection des candidatures à partir d'un dossier de candidature et d'un entretien individuel (lettre de motivation et CV) avec un jury composé d'un psychologue et d'un professionnel.

**Coût de la sélection :** 150 € TCC

### Conditions d'Accès et pré requis

Peuvent se présenter à la sélection des personnes justifiant :

- D'un baccalauréat
- D'un diplôme/certificat homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles -RNCP- de niveau IV minimum
- D'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation

Pour toute information complémentaire :

[admissions@praxis.alsace](mailto:admissions@praxis.alsace)

**Clôture des inscriptions : 1<sup>er</sup> avril 2026**

**Sélection : 12, 14, 16, 20, 21, 23, 27 et 28 avril 2026**

**Rentrée : septembre 2026**

### Passerelles

La qualification est également accessible par la VAE. Des passerelles sous forme de dispense et/ou allègements facilitent l'accès aux DEES, DEEJE, DECESF, DEETS

### Financement

Selon votre situation (prise en charge Région, France Travail, OPCO, CPF, employeur, personnel...)

### Coût de la formation :

Formation en voie directe : 22 237 € TCC (pris en charge par la Région)

Formation continue ou par voie d'apprentissage : 22 237 € TCC (pris en charge par les OPCO, les employeurs, le CPF...)

Frais d'inscription et de scolarité : 643€

## PRENDRE CONTACT

**Responsables de formation :** Carine Jarosz-Itnac, Vincent Schladenhaufen, Audrey Heim.

**Assistante de formation :** Emmanuelle Willemart  
03 89 33 57 98 - e.willemart@praxis.alsace

*Pour tout savoir sur la formation :  
rendez-vous sur [www.praxis.alsace](http://www.praxis.alsace)*

